

§ II- LETTRES, N°296

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°54

A MADEMOISELLE DE ST JUAN, N°13

+

Béthanie, ce 3 Janvier 1868.

Bons souhaits de nouvel an!

Mademoiselle et bonne soeur,

Voila bien longtemps que je veux vous écrire, je voudrais écrire aussi au bon fr. Claudon, mais le temps, comme toujours, m'est bien mesuré, veuillez donc regarder cette lettre comme pour vous deux. Dans quelques jours j'espère m'entretenir avec vous de vive voix. Ce sera le 8 ou le 9 Janvier.

Et d'abord commençons par ceci:

Le T.R.P. Souaillard désirerait que lorsque je passe à Besançon je prenne domicile de préférence chez un prêtre, par exemple, dit-il, chez les R^{ds} Pères Capucins ou au Collège Catholique. Je lui avais demandé à descendre chez M^{me} Bontoux ou chez vous. Le bon Père ne sait pas sans doute que cela gêne au Collège Catholique, et que les R^{ds} P. Capucins demeurent fort loin, et que je suis toujours très pressé. Vous chargez-vous de le faire revenir sur cette décision qui, du reste, ne semble pas absolue?

J'arrive à la question aumônier. J'ai écrit au T.R. Père S. "nous nous saignerons, s'il le faut, mais, à moins d'impossibilité, nous ferons les 800^f d'honoraires."

Votre lettre m'a fait de la peine en un point: Vous me dites:

" Je voudrais que la mauvaise santé de votre



aumônier ne fut plus mise en ligne de compte etc...-

Jamais il n'a été question de chose semblable avec le R.P.G... ni devant lui. Au contraire, chaque fois que je suis venu je me suis efforcé de lui témoigner de la confiance, et de la reconnaissance pour son dévouement, pourtant en m'astreignant à rester dans les limites du vrai, et de ce que je croyais nécessaire au bien général de l'Oeuvre. Ce n'est pas le lieu de développer ma pensée, mais M. l'Abbé Claudon comprendra que tout, en m'appliquant à être agréable au bon P.G., j'ai cependant des précautions à prendre pour ne rien exposer des intérêts généraux de l'Oeuvre. M. l'Abbé C. sait un peu ce qui s'est passé ailleurs. Il ne faut pas que cela nous arrive.

Je ne me souviens d'avoir parlé de la santé du bon Père qu'en écrivant au T.R.P. S.... (et je l'ai répété, je crois, à l'Abbé Claudon ou à vous). Mon but était de faire comprendre comment ma présence ici serait bien utile et aussi combien les honoraires de 800^f nous seraient lourds, mais jamais chose pareille n'a été dite, ni même pensée devant le R.P.G..

Voici que maintenant il souffre de l'isolement où le laisse nécessairement sa position et demande à être retiré d'ici. Nous causerons de cela ensemble. Le T.R.P.S. est disposé à nous envoyer un autre père à sa place.

Mais un fait est survenu - Un excellent prêtre de 40 et q.q. années, économe depuis 18 ans ds un g^d séminaire, et un peu fatigué, aurait l'intention de nous demander à venir ici comme aumônier. Que faire?

1^o ~~P~~ On nous accorde un aumônier pour 2 ans, mais après cela, si nous n'avons personne, nous le continuera-t-on?

2^o Si non, il faut donc chercher, et pouvons-nous espérer de trouver, justement à la fin de ces deux années?

3^o Et si d'ici-là une bonne occasion se présente pouvons-nous, sans imprudence, la laisser passer?

J'ai écrit en ce sens au T.R.P. Provincial, pour lui demander conseil.

Il me dit que l'Aumonier ne restera pas



après 2 ans. Qu'on nous le donne pour nous aider, en attendant que nous ayons quelqu'un, que si une bonne occasion se présente nous pouvons en profiter et qu'il m'y autorise

Maintenant je vais attendre et voir venir. On doit m'écrire avant le 15 Janvier, et d'ici là je tiens à savoir vos avis, nous en causerons ensemble.

Autre question. Le Comité?

Aurons-nous réunion du comité, à mon passage à Besançon? - Est-ce bien utile? Si non, il vaut mieux s'en passer. Si oui, il me faudra prendre un jour sur les pauvres 8 jours que j'ai à passer ici. Car, la voiture n'arrivant à Besançon qu'à onze heures et moi devant être à Dijon à 5 heures, il serait impossible de songer à se réunir; j'ai quelques courses à faire aussi.

Le cheval.

La pauvre bête nous devient une vraie charge. 4 à 5 litres d'avoine par jour, sans parler du foin, et plus aucun service ou à peu près. Il est venu à Noidans me chercher, l'autre jour, mais au retour (après 4 heures de repos) il s'arrêtait à chaque pas; j'ai dû laisser là la voiture, avant Frétigny et m'en retourner aller à pied.

Hier il fallait aller chercher S. Berthe à la croisée des routes, il n'a pas pu; il a fallu louer un autre cheval. On nous conseille de le faire abattre; je crois qu'il pourrait encore servir pour la selle, mais c'est tout. Il dépense plus qu'il ne # vaut. Il faut que nous nous en défassions à tout prix et le plus tôt possible, devrions-nous le donner. Une seule chose me retient, c'est que vous avez parlé de le faire reprendre par un marchand de chevaux; mais en voudrait-il?

Dites-moi ce que vous pensez de cela

J'ai diné chez M. le Curé de Givry (Saône et Loire) avec M. de Longeville, homme très-pieux, qui m'a dit être votre cousin et a parlé de vous avec grand éloge, ce en quoi je l'ai un peu aidé. Il a lu la brochure, semble aimer beaucoup l'Oeuvre, le dit, a l'intention de nous venir voir et, m'assure-t-on aussi, de nous faire une bonne aumône. Je crois que, si l'occasion s'en présente, il vous sera facile



d'amener les sentiments aux effets.

M. Le Curé de N. Dame de Dijon est aussi venu me voir au parloir pour me présenter une nouvelle postulante, mais que nous ne pourrons probablement pas accepter. Jamais je ne l'ai vu si bon. Nous nous sommes embrassés, et il m'a assuré de son désir de nous venir voir; il irait chez vous d'abord, puis il viendrait avec vous. Ce sera deux biens à la fois.

Merci du fromage que vous nous promettez. Vous savez que M. L'Abbé de Laval offre d'envoyer d'autres poules semblables aux Dames du Comité et vous êtes la seule qu'il connaisse. Dites-nous donc si vous désirez qu'on lui en fasse la demande, ou plutôt ne dites-rien, nous essaierons de deviner.

Adieu, Mademoiselle et bien chère soeur, le temps me presse. A bientôt!

Tout vôtre en Jésus-Enfant,

fr. M Jean Jos. Lataste

P.S. J'oubliais ceci: Je prie M. l'abbé Claudon de prendre 20^f sur notre caisse chez M^{le} Magnin et de les verser, en notre nom, (sans nous nommer) pour la souscription en faveur de l'armée du S. Père. Il était convenu que nous le ferions pendant 2 mois.

Le R.P.G. v. remercie de vos bombons et moi de vos bons bas. Vous avez bien partagé vos faveurs.

A Dieu

